



DEI-France

21, rue de Cujas

75005 Paris

www.dei-france.org

contact@dei-france.org

Reconnue d'Intérêt Général Articles 200 et 238bis du CGI

LE DANGER DES DANGERS

Relookée, "grâce" au support technologique que constituent les réseaux sociaux, l'exploitation sexuelle des mineurs bat son plein. Comme si la société post-moderne n'avait pas abandonné les archaïsmes. « La prostitution a de façon constante suscité un mélange de crainte, de réprobation morale et d'acceptation tacite au cours de l'histoire de France. Accusées de véhiculer toutes sortes de maux, notamment sanitaires, d'encourager certains vices et de porter atteinte à l'ordre public, les personnes prostituées étaient en même temps considérées comme un des éléments indispensables au bon fonctionnement du corps social », lit-on dans le rapport du groupe de travail adressé à Mr Adrien Taquet en date du 28 juin 2021.

Profil sociologique, que faire et comment faire ?

UN PROFIL ET UNE RÉPONSE

D'après cette investigation, toujours d'actualité, et d'autres études telles que celle du [Défenseur des Droits](#), se dégagent les grandes lignes "sociologiques". Dont un cliché à abattre : le phénomène touche tous les milieux sociaux. Il n'empêche que certaines caractéristiques sont particulièrement présentes. On peut ainsi citer le suivi éducatif antérieur, l'environnement familial fragilisé, dont la monoparentalité, les antécédents en termes de santé mentale (fugues, scarification, tentatives de suicide...) pour ces jeunes dont la moitié vit au domicile et l'autre dans un lieu de placement. Cette population s'est longtemps située entre 15 et 17 ans, mais rajeunit "grâce" au recrutement numérique. Ainsi des enfants de 10, 11 ans sont désormais concernés ! Elle peine à prendre conscience de son statut de victime sur fond d'illusion de réussite sociale et financière. Un chiffre, considéré par les observateurs comme largement sous dimensionné, est annoncé par ces derniers. Ils seraient à minima 10000 à se livrer à ce type d'exercice. Une double peine pour les mineurs étrangers isolés : « La logique de fonctionnement des trafiquants de migrants a intégré la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, en particulier comme moyen de rembourser le coût du voyage », dénonce la Fondation Scelles. Ces jeunes se rebellent-elles ? C'est

apparemment loin d'être fréquent. Mais cela survient lorsque le proxénète (moyenne d'âge 22 ans) devient violent physiquement ou leur vole des numéraires. Elles considèrent alors que les gains ne sont plus équitables. Si les professionnels accompagnent bien sûr ces jeunes vers les autorités autant que faire se peut, certaines adolescentes trouvent une autre "issue" : elles proposent de devenir elles-mêmes recruteuses en échange de quoi, elles feront moins de "passes" ! Autre caractéristique de cette population juvénile : l'immense mobilité géographique liée aux fugues et aux possibilités offertes par "le marché du travail".

Complexité et mouvance sont donc de mise.

Une initiative de l'État face à ces dernières : le soutien au programme national PARÉ de la Fondation Droit d'Enfance. Ce support offre enfin un champ des possibles à la configuration précitée. Autour de quatre axes essentiels. Une carte interactive recense les acteurs locaux mobilisés ainsi que les dispositifs existants. Un centre de ressources rassemble la documentation et les outils disponibles. Des bulletins dits de "veille" trimestriels valorisent les nouvelles initiatives, actualités et ressources. Enfin, des webinaires réguliers d'échanges de pratiques entre professionnels enrichissent ces dernières. En effet l'apport théorique des "sachants" est complémentaire d'une dynamique entre pairs. Les propos d'une éducatrice de [PARÉ](#) en témoignent : « certaines équipes d'AEMO ou de prévention spécialisée intègrent désormais des infirmières ou des sages femmes ». Objectif : faire en sorte que ces jeunes puissent s'inscrire dans un parcours de soins, dont elles ont été très éloignées, grâce à des liens de proximité, lesquels favorisent l'adhésion. « Il convient aussi de faire le lien entre prostitution et stupéfiants... lesquels permettent l'état second La mobilité des jeunes nécessite de mettre tous les acteurs en réseau » explique-t-elle.

QUE FAIRE ET COMMENT FAIRE ?

[Jacques Dayan](#), pédopsychiatre, affirme que la maltraitance inhérente aux abus sexuels est parmi les plus graves. Elle nécessite par conséquent une réparation au sens juridique et thérapeutique du terme. Par conséquent, il convient de concevoir des réponses "sur mesure", par opposition à celles issues de "l'industrialisation" du social, à juste titre récriminées. Maria, chef de service en Centre d'accueil d'urgence, qui a reçu de nombreux jeunes concernés par les violences sexuelles, a expérimenté les deux opposés. Ainsi a-t-elle apprécié l'investissement d'un éducateur de l'ASE qui a accompagné, à la sortie de la prostitution, une adolescente en foyer de jeunes travailleurs alors qu'elle entamait une formation à l'animation. À contrario, elle a observé de "l'étiquetage-prostitution" sans accompagnement clinique... à faire hurler Jacques Dayan ! Le turnover, la crise de recrutement mais aussi le manque d'entités spécifiques ne sont bien sûr pas étrangers à cette approche réductrice, lesquels sont parfois à l'origine d'orientations non pertinentes. « Comme le placement pas loin de la famille maltraitante ! », précise-t-elle. Deux entrées simultanées s'imposent à ses yeux. La première concerne le rappel

ferme du cadre... dans un contexte où des réseaux de prostitution peuvent se créer à l'intérieur même de la structure : elle l'a vécu ! C'est souvent le chef de service qui doit reformuler les règles. Mais les jeunes acceptent davantage ces dernières sous réserve d'un accompagnement individualisé à partir de leurs compétences qu'il convient d'identifier. « Cette démarche est fondamentale pour ce public qui demande une attention particulière, dont la valorisation, qui leur a souvent cruellement manqué. Les demandes peuvent aller de la cuisine à la danse afro », explique-t-elle. Résultat : l'art culinaire donne parfois le déclic à une entrée en formation.

Promouvoir un état d'esprit ouvert du personnel fait aussi partie intégrante de la dynamique dont la chef de service est porteuse. Ainsi, la psychologue, formée aux violences sexuelles, travaille d'abord sur la base de "l'aller vers", plutôt que d'attendre la demande d'un public peu enclin, à priori, à percevoir l'intérêt d'une telle démarche. La praticienne participe donc aux ateliers cuisine ou aux sorties en compagnie des éducateurs. Ce lien basé sur les choses de la vie favorise incontestablement l'appropriation dans un premier temps, et l'échange dans un second.

Autre innovation : l'introduction dans la structure de la zoothérapie. Définie comme telle par Wikipédia : « elle désigne un ensemble de méthodes thérapeutiques non conventionnelles qui utilisent la proximité d'un animal domestique ou de compagnie, auprès d'un être humain souffrant de troubles mentaux ».

Maria a bien sûr aussi développé des liens avec des spécialistes tels que les pédopsychiatres, en particulier pour les cas les plus lourds. Dont celui d'un jeune de treize ans victime de viols collectifs ! La mise en réseau proposée désormais par le dispositif PARÉ va faciliter l'accès aux interlocuteurs pertinents, au lieu de chercher péniblement au cas par cas. L'ouverture d'esprit, illustrée ci avant, à l'intérieur même de chaque entité, est complémentaire de l'outil précédent.

Cette dynamique concerne aussi la formation, tout à fait essentielle. Cette dernière est bien sûr destinée aux professionnels de l'action sociale. Mais certaines entités la dispensent à d'autres acteurs volontaires engagés dans une responsabilité sociétale. C'est le cas de [L'Enfant Bleu](#) qui propose des modules relatifs à l'inceste ou au rapport de l'enfant avec le numérique par exemple. Ils sont coanimés par des psychologues et des juristes.

Un enjeu : une société post-moderne en mouvement.